Projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal

Mémoire de la Fondation des amis du patrimoine scolaire 3700, rue Rachel Est, Montréal H1X 1Y6 514-596-6000, poste 2525

Présenté le 31 janvier 2005 à l'Office de consultation publique de Montréal 1550 rue Metcalfe, 14e étage Catherine Chauvin, présidente de la consultation Jocelyne Beaudet, commissaire Yves G. Archambault, commissaire

Par : Yvon Crevier, président Robert Ascah, secrétaire-trésorier

La Fondation des amis du patrimoine scolaire

La Fondation des amis du patrimoine scolaire a été créée en février 2002 avec comme objectifs principaux de mieux faire connaître et apprécier le patrimoine scolaire, ainsi que de promouvoir la préservation et la restauration du patrimoine architectural scolaire. Le conseil d'administration de la Fondation est formé de membres provenant de divers milieux, allant de la Commission scolaire de Montréal et de l'École d'architecture de l'Université de Montréal à Héritage Montréal et le Centre canadien d'architecture.

À ce jour, la Fondation a été associée à deux projets majeurs : a) un concours de photos organisé conjointement avec le Centre d'histoire de Montréal et la Commission scolaire de Montréal. Ce concours s'est déroulé du 15 avril au 25 mai 2002 sous le thème de *Retour à l'école : les établissements scolaires de Montréal*; b) une exposition d'envergure sur le patrimoine architectural scolaire qui se tient du 16 septembre 2004 au 28 août 2005 à l'Écomusée du Fier-Monde, sur la rue Amherst à Montréal. Il s'agit de la première exposition de cette nature au Québec. Plusieurs des éléments de cette exposition devraient se retrouver par la suite dans le futur Musée national de l'éducation du Québec, un projet qui est actuellement en cours d'élaboration avec l'Université du Québec à Montréal comme maître d'œuvre.

Une Politique bienvenue

La Fondation tient à féliciter l'administration municipale pour son initiative visant à doter Montréal de sa première Politique du patrimoine. La longue liste des services municipaux, des sociétés para-municipales et des organismes associatifs qui ont apporté leur collaboration à la préparation du projet de Politique est impressionnante et nous fournit un bel exemple de concertation réussie. Cette réalisation mérite d'autant plus d'être soulignée que le gouvernement du Québec n'a pas encore présenté une telle politique, même si le Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, connu sous le nom de Groupe Arpin, a déposé son rapport en novembre 2000... Nous vous disons donc bravo, en espérant que votre projet aura un effet d'entraînement sur d'autres ordres de gouvernement.

Tout en valorisant le patrimoine actuel de Montréal, nous espérons que cette Politique permettra d'éviter la répétition d'erreurs du passé qui ont entraîné la démolition ou la rénovation « à la moderne » d'immeubles d'une grande valeur patrimoniale, particulièrement d'immeubles scolaires. Il faut dire que la notion de patrimoine architectural scolaire est assez nouvelle, ce qui explique que plusieurs personnes pouvaient déplorer la démolition ou la transformation radicale d'un immeuble scolaire davantage pour des raisons affectives (le lieu de leurs études) que pour des raisons de perte d'une richesse patrimoniale ou de la disparition d'un immeuble significatif sur les plans culturel et historique.

Dans son mémoire, la Fondation veut avant tout insister sur cette question des immeubles scolaires qu'on retrouve à Montréal. Nous avons beaucoup apprécié que le projet de Politique fasse référence à plusieurs reprises au milieu scolaire, soit en mentionnant la volonté d'établir des partenariats pour la recherche, le développement et la transmission des connaissances (p. 47), soit en souhaitant créer des liens avec le système scolaire pour développer des opérations de sensibilisation au patrimoine, soit en voulant compléter l'inventaire du patrimoine scolaire (p. 55). Toutefois, la recommandation sur laquelle nous voulons insister est celle visant à « examiner la pertinence de mettre en place des mesures particulières de conservation et de mise en valeur des établissements scolaires » (p. 60).

Un investissement important requis pour le patrimoine scolaire

Il faut savoir que la remise en état des immeubles scolaires des écoles primaires et secondaires de Montréal coûterait environ 200 millions de dollars et cela sans même compter les dépenses supplémentaires de plusieurs millions que nécessiteraient des restaurations de nature patrimoniale (art public à restaurer, fenêtres et portes à remplacer par des modèles d'origine, maçonnerie à nettoyer, éléments architecturaux à restaurer, etc.). Il est donc évident que la préservation du patrimoine immobilier scolaire nécessite des investissements importants de la part du gouvernement provincial. Il s'agit toutefois d'un secteur patrimonial méconnu, contrairement au patrimoine religieux. On n'a qu'à songer au programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux qui relève du ministère de la Culture et des communications et qui est géré par la Fondation

du patrimoine religieux du Québec. Entre 1995 et 2004, le gouvernement provincial a investi 135 M\$ dans ce programme qui vise la restauration et l'entretien préventif des édifices (construits avant 1945), des œuvres d'art et des pièces d'archives. La mise sur pied d'un tel programme touchant le patrimoine scolaire est essentielle. On retrouve à Montréal des dizaines d'écoles construites avant 1945. Plusieurs ont été conçues par des architectes de renom (Ernest Cormier, les frères Maxwell, Charles A. Reeves, Perrault & Gadbois, Eugène Larose, Irénée Vautrin, J.-Omer Marchand, Joseph Venne, etc.). Des analyses effectuées par des associés de recherche de la maîtrise en conservation de l'environnement bâti de l'École d'architecture de Montréal ont démontré que, seulement à la CSDM et sans tenir compte des quatre autres commissions scolaires de l'île, on dénombre des dizaines d'écoles ayant une grande valeur patrimoniale. Le patrimoine architectural scolaire à Montréal est unique en raison du grand nombre d'immeubles et de la diversité des styles architecturaux qu'on y retrouve. Cette richesse, sans pareille dans aucune autre ville du Québec, doit être préservée et mise en valeur.

La Fondation considère important que la Ville de Montréal apporte son appui à la création par le gouvernement québécois d'un programme de soutien à la restauration du patrimoine scolaire. Un tel programme rejoindrait tout à fait les objectifs du projet de Politique et contribuerait à faire de Montréal une vitrine de l'évolution du bâtiment scolaire au cours du 20e siècle. Il est évident que le programme de soutien toucherait l'ensemble du Québec, mais avec la forte concentration de bâtiments scolaires anciens dans la région métropolitaine, on peut présumer qu'il aura un impact majeur à Montréal.

L'appui à la création d'un tel programme devrait être mentionné dans le projet final de Politique.

Le patrimoine de proximité

À la page 60 du projet de politique, on aborde la question du patrimoine de proximité. Nous sommes heureux de constater que, dans cette section, le document fasse directement référence au patrimoine scolaire comme un de ceux qui n'ont pas eu toute l'attention requise. La Fondation considère important que les citoyens puissent d'abord s'approprier le patrimoine de leur quartier pour pouvoir par la suite s'ouvrir encore davantage au patrimoine national. Tout comme les églises, les écoles se retrouvent dans chaque quartier et doivent être l'objet d'une attention particulière. Les écoles occupent une place privilégiée dans la trame urbaine et la valeur de ce patrimoine ne se résume pas qu'à son architecture mais comprend également sa contribution à l'identité, à la structure et à la signification des paysages urbains. De plus, l'histoire de certaines écoles fait ressortir l'évolution des communautés culturelles de Montréal (ex. l'école Notre-Dame-de-la-Défense où l'enseignement se faisait en français et en italien lors de son inauguration en 1933) ou des étapes du développement de la Ville (ex. l'auditorium de l'école Le Plateau où s'est donné en 1935 le premier concert de la Société des concerts symphoniques de Montréal (rebaptisée l'Orchestre symphonique de Montréal).

La mise en valeur des écoles patrimoniales aurait donc un impact sur des centaines de milliers de citoyens, tout en contribuant à multiplier les points d'intérêt pouvant être présentés aux touristes intéressés par le patrimoine. Nous considérons que les arrondissements ont un rôle majeur à jouer dans la diffusion d'information sur le patrimoine scolaire, soit par l'entremise des maisons de la culture, soit par l'appui à des sociétés d'histoire locales, soit par des projets avec des groupes comme le Collectif L'Autre Montréal, ou autrement. Ce rôle devrait être souligné dans la version finale de la Politique du patrimoine.

Le Réseau du patrimoine Montréal

En terminant, nous désirons appuyer la proposition visant à « soutenir le Réseau patrimoine Montréal dans son développement » (p. 47).

La Fondation des amis du patrimoine scolaire fait partie de ce nouveau Réseau et nous y avons trouvé un lieu d'échanges et de réflexions extrêmement intéressant et profitable. Le développement du Réseau ne pourra qu'être bénéfique, autant pour le patrimoine lui-même que pour les organismes qui s'y intéressent.